

Sommaire

■ Nouvelles de l'AFPAD	
Parole de président	1
President's message	1
Nos communiqués de presse	2
■ Bilan des activités	
Montréal et l'Ouest du Québec	3
Québec et l'Est du Québec	4
■ À l'agenda	6
■ Votre contribution	7
Your contribution	7
■ Témoignages – Testimonys	
Le deuil	8
C'est très important de bien prendre soin de ma santé	8
Une sœur retrouvée	9
À la mémoire de Valérie Leblanc	9
Recommandons à nous aimer	9
Ce n'est qu'un au revoir	10
■ Droits des victimes	
Devrait-on tous être informés de la libération de criminels dangereux et des prédateurs sexuels?	13
Programme des changements législatifs de la prochaine session du Sénat	14
Augmentation de l'aide aux victimes	14
Le fonds d'aide aux victimes	14

Parole de président

Chers familles membres de l'AFPAD,
À la suite de l'assemblée générale annuelle de l'AFPAD, c'est avec une grande fierté que j'ai accepté, au début de l'été dernier, d'occuper la présidence de l'AFPAD. Comme vous le savez, le conseil d'administration n'est pas encore complet. Actuellement, sept administrateurs font partie de l'équipe de l'AFPAD:

Monsieur Bruno Serre, vice-président

Madame Martine Garand, trésorière

Monsieur Stéphane Luce, administrateur et responsable du Forum et du site Web

Monsieur Roger Poirier, administrateur

Madame Michelle Brisebois, administratrice

Madame Dominique Julien, administratrice

Dans les prochains mois, nous allons travailler au recrutement de nouveaux membres ayant des connaissances et des compétences qui pourront combler nos besoins. Lors de la prochaine parution du bulletin de décembre 2012, nous serons une équipe plus complète et nous vous ferons part de nos projets et activités à venir.

De mon côté, il demeure clair que ma priorité sera d'augmenter la visibilité de l'AFPAD, d'améliorer nos services aux membres et d'en créer de nouveaux.

Au plaisir de vous rencontrer.

Michel Surprenant

Président

Père de Julie disparue depuis 1999

©2012 Association des familles de
personnes assassinées ou disparues

ISSN 1929-7823 (Imprimé)

ISSN 1929-7831 (En ligne)

Dépôt légal

Bibliothèque et archives nationales du
Québec 2012.

Bibliothèque et Archives Canada 2012.

President's message

Dear AFPAD member families,

Following the AFPAD's yearly General Assembly at the beginning of last summer, I was proud to accept the AFPAD presidency. As you know, there

are still vacancies on the board of directors. At present, the AFPAD board has seven directors:

Mr Bruno Serre, vice-president

Ms Martine Garand, treasurer

Mr Stéphane Luce, director and responsible for the Forum and Web site

Mr Roger Poirier, director

Ms Michelle Brisebois, director

Ms Dominique Julien, director

In the coming months, we will work on in

recruiting new members with expertise fields that can serve our needs. By the time the December 2012 bulletin is issued, the Board team will be more complete, and we will announce our projects and coming activities. As for myself, it remains clear that my priority will be to increase AFPAD's visibility, improve existing services to members and to create new ones.

Looking forward to meeting you,

Michel Surprenant

President

Father of Julie Surprenant

Missing since 1999

Nos communiqués de presse

N'EN JETEZ PAS PLUS : LA COUR EST PLEINE!

Montréal, le 17 janvier 2012 – Encore sous le choc du verdict de non-responsabilité criminelle de Guy Turcotte, auteur du meurtre d'Olivier 5 ans et d'Anne-Sophie 3 ans, l'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) ne peut admettre qu'une remise en liberté soit envisageable.

Des positions inacceptables

Les témoignages entendus par la Commission d'examen des troubles mentaux sont renversants : suite à l'assassinat de ses 2 enfants, malgré une détention à l'Institut Pinel sans implication dans une démarche thérapeutique, de l'absence d'expression de regrets et d'un processus de deuil non complété, l'équipe Turcotte sollicite le système afin de le libérer sans condition... Si sa guérison est aussi rapide, l'AFPAD aimerait bien connaître la recette utilisée car il s'agit d'un exploit! Tout comme la population qui est outrée de ces manœuvres, « nous rejetons cette alternative, d'ailleurs, peut-on minimalement obtenir du respect pour les victimes, pour la mère des enfants, inquiète pour sa sécurité personnelle? » a précisé la présidente de l'AFPAD, madame Leeza Pousoulidis.

L'AFPAD SALUE LA SENTENCE IMPOSÉE AU MEURTRIER DE DANY OUELLETTE

Montréal, le 24 janvier 2012 – L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) salue la sentence exemplaire imposée à l'un des agresseurs de Dany Ouellette, poignarde à 38 reprises le 7 mars 2010. L'individu a reçu une sentence de prison à perpétuité.

Une sentence exemplaire

L'AFPAD considère que la peine accordée est proportionnelle à la gravité des gestes posés, indépendamment du fait que l'agresseur n'avait que 16 ans au moment du crime. « La spirale de la violence doit cesser, il faut que les jeunes prennent conscience qu'ils doivent répondre de leurs gestes et cela, au détriment de leur liberté » a précisé la présidente de l'AFPAD, madame Leeza Pousoulidis.

L'AFPAD DÉNONCE L'ABOLITION DU REGISTRE DES ARMES À FEU

Montréal, le 16 février 2012 – L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) est extrêmement déçue que le gouvernement fédéral ait finalement décidé d'abolir le registre des armes à feu. Malgré une opposition très grande dans la population et les arguments très forts de plusieurs organismes qui protègent les victimes d'actes criminels, le gouvernement a fait le choix de nager à contre-courant en faisant fi des demandes de ses citoyens. La politique a pris le dessus sur le gros bon sens!

Un choix aux lourdes conséquences

Encore une fois, les droits des victimes sont placés en arrière-plan au détriment de la primauté de ceux des chasseurs et des lobbyistes. Vu de l'extérieur, le Canada représente un pays de liberté où il fait bon vivre et une terre d'accueil où les droits de la personne reflètent une valeur inébranlable.

Par l'abolition du registre des armes à feu, le gouvernement Harper néglige la protection et la sécurité de ses citoyens. Par ce choix insensé, des valeurs fondamentales telles que la réduction des décès, des blessures et des crimes par arme à feu sont mises au rancart.

L'AFPAD SOLLICITE LES PARLEMENTAIRES À ADOPTER LE PROJET DE LOI C-10

Montréal, le 7 mars 2012 – L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) sollicite les parlementaires à adopter aujourd'hui le projet de loi C-10 à la Chambre des Communes. On se souviendra que l'AFPAD, à plusieurs reprises a fait valoir aux parlementaires son soutien au projet de loi modifiant plusieurs dispositions du Code Criminel.

Un meilleur équilibre

Pour l'AFPAD, il ne fait aucun doute que ces modifications législatives établiront un meilleur équilibre entre les droits des criminels et ceux des victimes d'actes criminels. Parmi les mesures les plus pertinentes, soulignons : une meilleure protection des enfants et des adolescents contre les prédateurs sexuels; la fin de la détention à domicile en cas de crime grave; une meilleure protection du public contre les jeunes contrevenants violents et l'élimination du pardon en cas de crime grave. « Ces mesures amélioreront, nous en sommes convaincus, l'établissement d'une meilleure justice au Canada. « Il s'agit d'une première étape vers la reconnaissance des droits des victimes que nous représentons » a affirmé Madame Elizabeth Pousoulidis, présidente de l'AFPAD.

L'AFPAD SALUE LES INITIATIVES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN MATIÈRE D'INDEMNISATION AUX PROCHEs DE VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Montréal, le 21 mars 2012 – L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) applaudit les bonifications financières au programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels annoncées par le Ministre de la Justice aujourd'hui. Ces bonifications permettront d'atténuer les conséquences financières lorsqu'arrive un drame.

Une mise à niveau essentielle et attendue

L'AFPAD se réjouit que la réflexion du gouvernement en matière d'aide aux victimes se solde par une réponse positive aux demandes maintes fois exprimées par les différents représentants de l'association. Finalement, l'initiative de madame Isabelle Gaston aura réussi à convaincre les décideurs de procéder à une mise à niveau des différents barèmes d'aide. « Il s'agit d'une grande victoire pour nos familles, un pas de plus dans la bonne direction. Par contre, la reconnaissance des parents comme victimes aux yeux de l'IVAC demeure pour nous un objectif incontournable » a précisé la présidente de l'AFPAD, madame Elizabeth Pousoulidis.

BUDGET FÉDÉRAL ET AIDE AUX VICTIMES

Montréal, le 30 mars 2012 – Hier, lors de la présentation de son budget, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il prévoit ajouter de l'argent au Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels.

L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) accueille positivement cette décision et anticipe dans quelques mois, les précisions. « Les prévisions du gouvernement sont intéressantes pour les victimes et nous attendons d'avoir toutes les informations et les détails exacts sur l'application de ces mesures. Nous anticipons que les victimes retirent des avantages concrets suite à cette annonce » a affirmé Madame Elizabeth Pousoulidis, présidente de l'AFPAD.

L'AFPAD ACCUEILLE POSITIVEMENT LE NOUVEAU PROGRAMME DE SOUTIEN AU REVENU DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LES PARENTS D'ENFANTS VICTIMES DE MEURTRE OU PORTÉS DISPARUS

Montréal, le 20 avril 2012 – L'Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD) se réjouit de la création d'un nouveau programme d'aide financière pour les parents d'enfants victimes de meurtre ou portés disparus annoncé par le Premier ministre Stephen Harper aujourd'hui. Ces nouvelles dispositions permettront d'atténuer les conséquences financières lorsqu'arrive un drame.

Un programme nécessaire et attendu

L'AFPAD est satisfaite que la réflexion du gouvernement en matière d'aide aux familles affligées par le meurtre ou la disparition d'un enfant se solde par une réponse positive aux demandes maintes fois exprimées par les différents représentants de l'association. L'AFPAD souhaite que les modalités d'application de cette nouvelle mesure soient simples et facilement accessibles. « Concernant le nombre de semaines que durera l'aide financière (35 semaines), c'est un point de départ qui, nous l'espérons, pourra être bonifié selon les besoins réels des familles » a précisé la présidente de l'AFPAD, Madame Elizabeth Pousoulidis.

Bilan des activités

Régions de MONTRÉAL et l'OUEST du Québec

MOT DE LA COORDONNATRICE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST DU QUÉBEC

Bonjour à toutes les familles-membres de l'AFPAD. Nous sommes heureux de reprendre contact avec vous toutes, car il y a plusieurs mois que nos **Échos** ne vous ont pas été transmis. Au mois d'avril 2012, dans le cadre de la semaine nationale des victimes d'actes criminels, nous avons choisi de créer une édition spéciale de notre bulletin afin de faire place aux témoignages de nos membres, dans le but de donner de l'espoir à tous ceux qui viennent de vivre l'homicide ou la disparition d'un de leurs proches.

En lisant l'édition de septembre 2012, vous aurez un aperçu des activités que nous avons réalisées depuis le début de l'année 2012 ainsi que des projets à venir.

FICHER DES MEMBRES AFPAD

Depuis le début de l'année 2012, 41 nouvelles familles ont été inscrites à notre fichier des membres de la région de Montréal et de l'Ouest du Québec. En totalité, l'AFPAD compte près de 600 familles membres.

DEMANDES D'AIDE POUR MONTRÉAL ET L'OUEST DU QUÉBEC

Au cours de cette période, nous avons répondu à différentes demandes, en voici un aperçu :

■ Aide financière

- Une demande d'aide pour le paiement d'une psychothérapie.
- Paiement pour déplacement à la Cour de Shawinigan, repas et hébergement dans le cadre d'une enquête préliminaire pour une famille habitant la Gaspésie.
- Deux demandes d'aide pour le paiement d'une psychothérapie pour un enfant endeuillé de sa mère (en cours)

■ Autres types de demandes

- Nettoyage de scène de crime
- Transport de cendres d'une victime de Montréal à un proche habitant le Nouveau Brunswick

CONDOLÉANCES – FUNÉRAILLES - LETTRES

Grâce à nos précieux bénévoles, l'AFPAD a été présente à 14 reprises que ce soit au salon funéraire et/ou aux funérailles de victimes d'homicide dans la région de Montréal et de l'Ouest du Québec. À chacun de ces contacts, une lettre de condoléances, un dépliant et un ruban de l'AFPAD ont été remis à la famille éprouvée.

Nous avons acheminé 46 lettres de bienvenue aux nouveaux membres depuis le début de l'année 2012. Nous encourageons toutes ces nouvelles familles à ne pas rester dans l'ombre et à participer aux déjeuners-causeries où elles trouveront accueil, compréhension et chaleur humaine.

■ Autres types de lettres

- Une lettre d'appui à un membre pour prolonger son « visa » d'immigrante afin d'être près de sa petite-fille, dont la mère a été assassinée
- Une aide a été apportée à des parents pour la rédaction d'une lettre à la Commission des libérations conditionnelles du Canada pour s'opposer à la libération du meurtrier de leur fille.

ACCOMPAGNEMENT À LA COUR

Bien que les intervenants du CAVAC accomplissent très bien leur travail, il arrive que la famille demande malgré tout, à être accompagnée par quelqu'un de l'AFPAD. Parce que nous comprenons fort bien ce besoin, nous tentons de répondre à cette demande dans la mesure du possible, selon la disponibilité de nos bénévoles. Pour la dernière période, environ une dizaine de familles furent accompagnées par l'AFPAD et ce, à différentes étapes du processus judiciaire.

CONSEILS JURIDIQUES

Nous tenons à remercier Me Laurence Ferland, notre avocate bénévole qui a donné de multiples conseils juridiques à nos membres depuis le début de l'année. Voici quelques exemples des demandes auxquelles elle a répondu :

- Plainte en déontologie policière, les démarches à faire
- Règlement des assurances pour un enfant mineur dont la mère a été assassinée
- Dans le dossier de disparition de son fils, une mère a demandé des conseils quant à la gestion des affaires du disparu et la disposition de ses biens personnels
- Démarches à faire pour obtenir l'information quant aux rentes et à l'assurance-vie d'une victime d'homicide
- Démarches à faire pour obtenir un jugement déclaratif de décès dans un dossier de disparition
- Explication des démarches faites par un détenu qui conteste son verdict à la Cour suprême
- Démarches à faire pour demander la reconnaissance de paternité d'un homme assassiné

DOSSIERS IVAC

L'AFPAD a aidé 6 familles afin de clarifier la décision ou l'avancement de leur dossier de demande d'indemnisation à l'IVAC.

L'AIDE DES POLICIERS

Nous tenons à souligner la collaboration exceptionnelle du lieutenant Bernard Caron, de la Sûreté du Québec, qui nous aide énormément dans différents dossiers d'homicide ou de disparition. Au nom de nos familles-membres nous vous remercions du fond du cœur.

Merci également aux corps policiers du SPVM et à tous les autres corps policiers du Québec qui contribuent également à aider nos membres. Votre collaboration est indispensable et fort appréciée de toutes nos familles.

MÉDIAS ET INTERVENTIONS DE L'AFPAD

Depuis le début de 2012, l'AFPAD a commenté de multiples sujets d'actualité tels que :

- Disparition des personnes âgées
- Affaire Guy Turcotte
- Propos du sénateur Boisvenu
- Aide aux familles de victimes
- Prison de Sherbrooke et télé pour les détenus
- La loi C-10
- La rapidité des interventions des policiers
- Dossier disparition de Julie Surprenant
- Peine de mort
- Annonce de Stephen Harper-programme d'assurance-emploi
- Peines trop clémentes
- Dommages collatéraux pour une victime secondaire dans un dossier d'homicide
- Drame de Warwick
- Dossier Valérie Leblanc
- La remise en liberté des auteurs d'homicide ayant des problèmes de santé mentale, etc.

REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

L'AFPAD tient encore une fois à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent à faire avancer notre cause et à apporter directement du support à nos membres. Un grand merci en particulier à tous les bénévoles responsables des déjeuners-causeries qui nous aident dans la plupart des régions du Québec : vous êtes un phare pour nos familles et votre contribution est très précieuse pour nous!

Merci aussi à Madame Diane Carlos qui est impliquée depuis les débuts de l'AFPAD, à la réalisation du bulletin.

CONCLUSION

Comme vous pouvez le constater, l'AFPAD poursuit sa route car, malheureusement, le crime ne prend pas de vacances...Nous vous donnons rendez-vous au mois de décembre et d'ici là, portez-vous bien et n'hésitez pas à

nous contacter, nous sommes là pour vous épauler. Bon automne!

Raymonde Hébert

Coordonnatrice Montréal-Ouest du Québec

Sœur d'Hélène Hébert assassinée en mai 1974

Régions de QUÉBEC et l'EST du Québec

MOT DE LA COORDONNATRICE DE QUÉBEC ET DE L'EST DU QUÉBEC

Bonjour à vous tous,

Eh bien oui, nous sommes déjà rendus en septembre. J'espère que vous avez pu profiter au maximum de ce que Mère Nature nous a offert comme beau temps cet été.

FICHER MEMBRES

Nous sommes maintenant rendus à 172 familles membres pour la région de Québec et de l'Est du Québec. Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos nouvelles familles. Vous aurez la chance de connaître nos nouvelles familles, lors de votre prochain déjeuner-causerie de votre région.

DEMANDES D'AIDES POUR QUÉBEC ET L'EST DU QUÉBEC

■ Demandes juridiques

Plusieurs conseils ont été donnés à nos membres, directement par un avocat. Il y a également quelques demandes qui ont été refusées par l'IVAC avec la mention "de faute lourde".

■ Demande d'aide psychologique

Une demande d'aide psychologique a été faite dans la région de Québec.

■ Demande d'information au niveau des dossiers d'homicide.

Nous avons reçu quelques demandes d'information dans des dossiers concernant les crimes non résolus. Les membres ont été informés et dirigés vers les ressources nécessaires.

■ Demande d'information dans les dossiers de disparition.

Dans les dossiers de disparition, beaucoup d'interrogations persistent pour les familles. Alors, beaucoup de soutien et d'informations sont donnés et certaines familles sont référées en cas de nécessité.

PRÉSENCE AU SALON FUNÉRAIRE

À St-Romain, le 10 février 2012, Pascal Morin assassinait froidement sa mère, Ginette Morin, 71 ans et ses deux petites nièces, Laurence et Juliette Fillion, âgées de 10 et 8 ans. Pascal Morin était connu pour avoir des problèmes de santé mentale.

Étaient présents aux funérailles, afin de supporter la famille, le Sénateur Pierre-Hugues Boisvenu, Madame Ghislaine Fréchette, une famille membre ainsi qu'Andrée Champagne.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Claudia Morin et Monsieur Francis Fillion, parents de Laurence et Juliette, ainsi qu'aux grands-parents Monsieur et Madame Jean-Luc Fillion.

DEUXIÈME VISITE AU SALON FUNÉRAIRE

Monsieur Michel Surprenant, président de l'AFPAD, accompagné de Madame Isabelle Gaston, membre ainsi qu'Andrée Champagne se sont rendus aux funérailles de Lindsey et Karen Brillant-Marcoux, assassinés par leur père à Warwick le 10 juillet dernier. Les membres de l'AFPAD tenaient à être présents afin de supporter Madame Nadine Brillant, mère des enfants et Monsieur Michel Gonzalez, conjoint de Madame Brillant depuis 8 ans, ainsi que le petit frère de Lindsey et Karen, Charles-Antoine. Nous continuons à soutenir la famille et nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre grande famille de l'AFPAD.

NOS DÉJEUNERS-CAUSERIES

Nous avons maintenant des déjeuners dans la plupart des régions du Québec. Les déjeuners reprendront en septembre prochain dans vos régions et vous serez avertis par courriel ou par la poste de la date qui aura été choisie par le responsable de votre région. Nous avons bien hâte de reprendre un bon café en votre bonne compagnie.

Déjeuner-causerie Québec



À gauche Diane Soulard Raby, Bruno Gaudreault, Ginette Grenon, à droite Marielle Vallières, et nos deux responsables du déjeuner de Québec Nicole Bilodeau et Ghislaine Fréchette

Déjeuner-causerie Bas St-Laurent



À partir de la gauche, Rose-Anne Proulx, Renée Guimont et notre responsable du déjeuner Marc-André Raymond à droite Marco Normandeau et sa fille et Valérie Guimond et sa fille

PARTIE SUCRE EN BEAUCE

Ce printemps a eu lieu notre partie de sucre en Beauce. Nous étions une trentaine de personnes à y participer. Nous avons eu bien du plaisir et nous nous sommes bien sucrés le bec. Merci à vous tous! Je vous dis à l'an prochain les amis!



SOUPER ENTRE AMIS AFPAD

À votre demande, chères familles, un souper d'amis AFPAD a eu lieu à la mi-juillet à Québec.

Ce fut un plaisir de vous réunir avant la période des vacances. Comme toujours, ce fut une réussite totale et de très beaux échanges ont pu être faits entre vous, membre de l'AFPAD. Alors on ne peut passer outre pour un autre souper, avant les fêtes. Nous répéterons la formule de l'an dernier. Nous aurons notre souper entre amis AFPAD, avant les fêtes. L'an passé, vous étiez plus d'une vingtaine

de familles à avoir participé. Vous serez avisés le moment venu. Au plaisir vous revoir!

Andrée Champagne
Coordonnatrice de Québec et de l'Est du Québec

Partie sucre en Beauce



Dolorès Ouellette Ghislaine Fréchette Andrée Champagne Nicole Bilodeau

Les Maestros



Spectacle annuel de l'école de musique Les Maestros au profit de l'AFPAD, le 30 juin au Centre des arts de Shawinigan

AGENDA

Régions de MONTRÉAL et l'OUEST du Québec

DÉJEUNERS-CAUSERIES

Voici le calendrier des déjeuners-causeries de la région de Montréal et de l'Ouest du Québec pour les mois à venir. Veuillez noter que les dates peuvent être sujettes à changement,

CALENDRIER DÉJEUNER-CAUSERIES 2012-2013

MONTRÉAL-OUEST DU QUÉBEC



Montréal-Laval	05 mai 2012	15 sept. 2012	10 nov. 2012	15 déc. 2012	02 fév. 2013
Lanaudière	26 mai 2012	22 sept. 2012	17 nov. 2012	8 déc. 2012	09 fév. 2013
Montérégie	05 mai 2012	22 sept. 2012	10 nov. 2012	8 déc. 2012	02 fév. 2013
Laurentides	06 mai 2012	23 sept. 2012	24 nov. 2012	9 déc. 2012	09 fév. 2013
Outaouais	19 mai 2012	22 sept. 2012	24 nov. 2012	8 déc. 2012	02 fév. 2013

CONFÉRENCES

Actuellement, le calendrier des conférences pour la région de Montréal n'est pas complété et nous vous aviserons dès

que débiteront les activités.

Régions de QUÉBEC et l'EST du Québec

CONFÉRENCIER À L'AUTOMNE POUR LA RÉGION DE QUÉBEC.

Cet automne, vous serez appelés à participer à un bel échange, entre vous et les policiers. Eh oui, les policiers de la ville de Québec travaillent à un projet d'aide aux victimes et demandent votre participation afin de les aider à mieux répondre aux victimes ou aux proches de victimes lorsque l'évènement survient. Ils aimeraient que vous puissiez les aider. Mais vous vous demandez comment? La réponse est simple : en vous rappelant à quelles questions vous auriez aimé qu'ils puissent vous répondre lorsque le drame est survenu dans votre vie. Qu'auriez-vous voulu entendre de leur part? Ils ont besoin de votre vécu pour pouvoir améliorer leurs interventions.

Je crois que ça va être un très bel échange entre vous et que cela aidera à mieux comprendre votre vécu et la réalité à laquelle les policiers doivent faire face envers les victimes.

Alors c'est une invitation à ne pas manquer. Vous serez avisés bientôt de la date et du lieu où se déroulera cet échange. En attendant, pensez aux points que vous aimeriez voir améliorer et qui pourraient aider les prochaines familles.

Votre contribution

VOUS DEMENAGEZ

Avisez l'AFPAD de votre changement d'adresse, de téléphone ou de courriel dans les plus brefs délais, si vous voulez demeurer informés des activités à venir et des dossiers d'actualité qui concernent notre cause.

Transmettez l'information au siège social de l'AFPAD à :

administration@afpad.ca

Ou par téléphone: 514.396.7389

Ligne sans frais : 1-877-484-0404

ARCHIVES DE L'AFPAD

Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD demande à tous ses membres de lui faire parvenir **tous les articles où il est fait mention de l'association** publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines. Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers par exemple : les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc.... Nous vous demandons de nous faire

parvenir la page complète où apparaissent le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

PHOTOS DE VICTIMES

Dans un esprit de solidarité et pour dénoncer la violence, nous souhaitons que nos victimes ne soient jamais oubliées. C'est pourquoi nous invitons nos familles-membres à nous faire parvenir la photo de leur proche assassiné ou disparu afin de la publier sur notre site Internet.

Faites-nous parvenir une **véritable photo** ou une **copie numérique**. Les personnes qui ont accès à un scanner peuvent numériser la photo et nous l'envoyer par courriel.

DATES LIMITES POUR L'ENVOI DE VOS TEXTES POUR LE BULLETIN :

La force de l'entraide c'est aussi partager nos histoires.

Alors, envoyez vos textes AVANT

- le 20 février pour l'édition de mars
- le 20 août pour l'édition de septembre
- le 20 novembre pour l'édition de décembre

Your contribution

CHANGE OF ADDRESS

If you change your address, phone number or e-mail, please let the AFPAD know as soon as possible. We send our members information messages on a regular basis, so it is important for the AFPAD to have up-to-date contact information. Also, for new Internet subscribers don't forget to send us your e-mail address.

administration@afpad.ca

Phone: 514.396.7389

Toll free: 1-877-484-0404

AFPAD ARCHIVES

In order to put together the most complete newspaper clipping file possible, the AFPAD asks all its members to send it **all the articles published in both newspapers and magazines in which the association is mentioned**. In particular, we are looking for articles that appear in local and regional newspapers. This will allow us to document the association's involvement in the different issues, for example: victims' rights, parole, public security, missing persons, sexual predators, etc. Please send us the full page on which the name of the newspaper or magazine and the publication date appear.

Thank you in advance for your cooperation in this matter.

VICTIMS' PHOTOS

We invite all families to send us photos of their murdered or missing loved one so that we can publish them on our Internet site. For best results, it is better to send an **actual photo** or a **laser copy** rather than one that you have ink-jet printed up. If you have access to a scanner, you can scan the photo and send it to us by e-mail.

DEAD-LINES TO SUBMIT YOUR TEXTS

Finding strength in each other is also sharing our story.

Send us your text BY

- February 20 for the March edition
- August 20, for the September edition
- November 20, for the December edition

Témoignages / Testimonys

LE DEUIL

Ma Maman est décédée le 18 juillet 2012 à l'âge de 91 ans. J'appréhendais le deuil que j'aurais à vivre lorsqu'elle partirait. Comme j'ai vécu en 1988, la mort de ma fille, qui a été assassinée, j'ai réalisé que perdre sa mère est un processus normal de notre vie, même si elle était une personne très très importante pour moi.

Elle vivait au CHSLD depuis deux ans et demie et nous avons eu beaucoup de plaisir ensemble lors de mes visites. Sans le savoir, elle m'a bien préparée à son départ, car elle me faisait des confidences. Mais le deuil est bien différent lorsque qu'on perd un enfant dans la violence : c'est une grande souffrance en plus du deuil.

J'ai un le grand privilège d'avoir eu ma mère aussi longtemps car j'ai 70 ans.
J'envoie toute mon affection aux membres de l'AFPAD.

*Gisèle Laliberté
Mère de Geneviève Legault
Assassinée le 3 mai 1988*

C'EST TRÈS IMPORTANT DE BIEN PRENDRE SOIN DE MA SANTÉ

Mon fils Steve Ouellet a été victime d'un meurtre et il est décédé le 16 octobre 2010.

Ça a été un gros choc émotif pour moi et ça m'a affectée de plusieurs manières. Du côté budgétaire, ça n'allait déjà pas du tout alors je me suis retrouvée dans une situation encore pire qu'avant la mort de mon fils. En plus de cela, du côté émotif, ça a été très dur car en l'espace de 18 mois, j'ai vécu 3 autres deuils : ma mère est décédée le 20 novembre 2010 à peine 1 mois après la mort de mon fils, mon père le 7 janvier 2012 et mon beau-père, le 11 mai 2012.

J'ai eu besoin d'aller me chercher de l'aide psychologique pour passer à travers toutes ces grandes pertes. Depuis que la succession de mes parents est réglée, je sens un poids de moins sur mes épaules. Je suis triste quand je pense à mon fils qui n'est plus là, ce n'est pas facile mais la vie continue...

Aujourd'hui c'est moi qui suis malade, je réalise que c'est très important de bien prendre soin de ma santé.
Je crois aussi qu'il ne faut jamais perdre espoir, qu'il y aura des beaux jours qui viendront...

*Lise Béland
Mère de Steeve Ouellet
Assassiné le 16 octobre 2010*

UNE SŒUR RETROUVÉE

Pour débiter, je vais faire un petit résumé de ce qui s'est produit il y a 30 ans. C'est un vendredi du mois de juillet en 1982, que ma sœur Luce, âgé de 18 ans quitte La Tuque pour aller passer 3 jours chez mon oncle et ma tante à Sorel. Le samedi soir, Luce téléphone à mes parents et leur confirme être sur le départ de l'autobus du dimanche. Mes parents sont à l'arrêt d'autobus comme prévu le dimanche, l'autobus arrive, fait débarquer tout le monde, mais Luce n'est pas

dans l'autobus... Ma mère téléphone à l'oncle en question et l'oncle lui répond qu'elle a décidé de faire du pouce pour s'en revenir et nous n'avons plus jamais revu ma sœur Luce.

En novembre 2011, j'ai fait ouvrir l'enquête de Luce. Je me disais qu'avec les nouvelles technologies de la science judiciaire, nous aurions des réponses à nos questions et j'ai eu finalement ces fameuses réponses en mars 2012. L'enquêteur de Trois-Rivières a commencé ses recherches à l'Institut médico-légal de Montréal. Il y avait des corps (ossements) non réclamés dont treize ont été identifiés comme étant des corps de femmes. Parmi ces femmes, il y a un corps qui a été retrouvé à Bécancour en 1992 et l'anthropologue a déterminé que c'était une femme de plus ou moins 18 ans, avec une prothèse dentaire. Il a réussi à prélever de l'ADN sur les os, il a pris l'ADN de ma maman et le résultat correspondait à 99.8%... eh oui, j'ai retrouvé ma sœur 30 ans plus tard.

Que d'émotions nous avons eues! Il est évident que nous n'avons pas de réponse dans le sens de QUI, OÙ, QUAND, POURQUOI? Mais pour l'instant, ça nous permet de faire un deuil, ma famille et moi. Nous avons espéré retrouver Luce vivante pendant toutes ces années, mais elle est parmi nous en pensées et dans notre cœur à jamais!

Gros bisou, je t'aime MA SŒUR

Hélène Pouliot

Sœur de Luce Pouliot

Disparue pendant 30 ans et possiblement assassinée...

À LA MÉMOIRE DE VALÉRIE LEBLANC (1993-03-03 • 2011-08-23)



Au centre, la grand-mère de Valérie, Madame Huguette Leblanc, derrière, portant une jupe blanche, Nicole Dubé, à droite de Mme Dubé l'oncle de Valérie, M. Jacques Bouchard (frère de Mme Leblanc) le grand-père de Valérie.

En cette journée du premier anniversaire du départ de Valérie, sa maman a déposé discrètement un bouquet de fleurs auprès de la photo de sa fille. Puis, elle s'en est retournée avec sa douleur et l'incompréhension devant tant de cruauté envers sa fille chérie.

Comme nous tous, elle souhaite que le temps estompe sa douleur. Mais il restera toujours une cicatrice au cœur que rien ne pourra jamais effacer. Le père et les grands-parents de Valérie ont généreusement accepté de partager quelques souvenirs de son bref passage sur terre. Une magnifique croix, avec en son centre la tête d'un loup, fut dévoilée, afin de bien marquer l'admiration de Valérie pour cet animal longtemps détesté et craint par les hommes. Savait-elle qu'il y a des hommes pires que les loups ?

Une minute de silence fut observée afin de recevoir un peu de cette paix indispensable pour continuer notre route avec sérénité, dans le partage et le soutien pour tous ceux qui vivent le deuil injuste d'une personne bien-aimée. Ne cherchons pas ni la compréhension, ni la vengeance, ni la justice. Laissons venir la paix, afin de retrouver la douceur du soleil qui brille et l'amour dans les yeux de ceux qui nous entourent. N'oublions pas ceux qui nous aiment et qui

partagent fidèlement, tous les bons et mauvais jours à nos côtés. Après avoir entendu les témoignages de sa famille et de ses amis, je suis convaincue que c'est le plus cher désir de Valérie. Dans l'espérance que vous trouviez cette paix, je souhaite à chacun de percevoir et de vivre pleinement tous les petits bonheurs que la vie donne à chacun de nous.

« Le plus important, ne jamais se sentir seul. » Ian Langlais (1978-1996)

Nicole Dubé

Responsable des déjeuners-causeries pour l'Outaouais

Mère de Lara Langlais

Assassinée en 2009

RECOMMENÇONS À NOUS AIMER...

Comment peut-on en arriver,
À prendre ses enfants en otage ?
Pour s'faire entendre, pour se venger,
De l'être qui nous met en rage...

Amener ses enfants dans la mort,
C'est pas vraiment la solution,
Leur voler leur vie sans remords,
Ne changera rien comme de raison...

Faut plus d'mander aux dirigeants,
De tout régler à notre place,
Devenons plus intelligents,
Et regardons-nous dans la glace...

Arrêtons de surprotéger,
Tous ces adultes de demain,
Ils doivent apprendre à s'cogner l'nez,
À se rel'ver, à tendre la main...
Formons les plus jeunes dès maintenant,
À s'habituer à la détresse,
Pour qu'ils comprennent qu'en grandissant,
La vie nous heurte, la vie nous blesse...

Je n'les envie pas c'est certain,
De vieillir dans cette société,
Qui accorde la paix aux moins biens,
Et victimise ses incarcérés...

Je rêve du jour où dans ce monde,
Chacun reconnaîtra sa faute,
Sans se cacher dans la seconde,
Derrière des excuses bien trop hautes...

Est-il possible que je fabule ?
Ou que je sois aliénée ?
Il faut qu'on sorte de notre bulle,
Recommençons à nous aimer...

Nathalie Pleau

Tante d'Édith Bolduc

Assassinée en 2011

J'AI TANT DE PEINE...

Ton père un jour est arrivé,
La face à terre, le dos courbé,
J'ai cru qu'il avait le cancer,
C'était bien pire, c'était l'enfer...

Sur le coup j'ai pas bien compris,
Lorsque finalement il l'a dit,
J'aurais voulu qu'y s'soit trompé,
Qu'c'était pas toi qu'y'était partie.

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Chez nous on l'a tous accueilli,
Il a fait parti de nos vies,
On avait tous confiance en lui,
Parce que tu l'avais choisi...

C'était un très bon cachottier,
Un hypocrite invétééré,
Jamais il ne nous laissait voir,
Son côté sombre, son côté noir...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Ta mère aurait pas cru un jour,
Qu'tu f'rais parti des statistiques,
Victime d'un homme diabolique,
Qui lui enlèverait son amour...

Son cœur c't'un volcan en fusion,
C'est pas normal comme de raison,
D'avoir à enterrer sa fille,
Si jeune, si belle et si gentille...
J'ai tant de peine et j'lui en veux,

Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Avec lui t'as eu un enfant,
Elle se r'trouve maintenant sans maman,
T'aurais donné ta vie pour elle,
C'est pour ça qu't'as maintenant des ailes...

Ta fille pour moi c't'ait un cadeau,
Comme toi ma nièce que j'aimais tant,
Mais il a fallu qu'un salaud,
Vienne tout briser en un instant...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Pourquoi j'ai pas vu ta détresse,
Qu'j'ai pas vu qui te t'nait en laisse,
Pourquoi j'ai pas senti ta peur,
J'aurais du lire au fond d'ton coeur...

À vingt-sept ans c'est pas normal,
D'êt'traitée comme un animal,
À vouloir tout faire pour lui plaire,
À se traîner le ventre à terre...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Dis-moi pourquoi tu t'laissais faire,
Toi qu'y'avais la parole facile,
Pourquoi tu l'as pas ch'té à terre,
Ce grand flan mou, cet imbécile...

Si c'était à recommencer,
Par les cheveux j'irais t'chercher,
J'essaierais de te résonner,
T'éviter la mort assurée...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

T'étais dépendante affective,
C'est pourquoi y'a eu le contrôle,
T'écoutais toutes ses directives,
C'était ton nord, c'était ton pôle...
Les pourquoi, les si j'avais su,
Me trottent dans la tête comme un manège,
Et même si j't'avais convaincue,

Tu s'rais retournée dans ce piège...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Y'a des gens qui donnent leur appui,
Au geste ignoble qu'il a commis,
Disant qu'y'était malade mental,
Au moment qui te fût fatal....

Moi j'dis qu'y'a voulu jouer à Dieu,
Qu'y'était conscient, qu'y'était jaloux,
Parce qu'y t'arrivait pas aux g'noux,
Ça froissait son égo c'est tout...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Quand j'ai vu ton p'tit corps couché,
C'jour là au salon funéraire,
T'avais l'air d'une petite poupée,
C'est là qu'j'ai compris ton calvaire...

Si aujourd'hui j'étais devant lui,
Je lui dirais tout c'qu'il m'a pris,
Je lui demanderais pourquoi,
Y'é pas juste parti ce soir là...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

Y'a des jours où tu m'manques tellement,
Qu'j'irais te rejoindre dans le firmament,
Je l'sais qu'ça servirait à rien,
J'ai l'impression que ça m'frais du bien...

Mais comme tu sais j'ai trois enfants,
Qu'y'ont encore besoin d'leur maman,
J'vais patienter un bon moment,
Avant d'te serrer tendrement...

J'ai tant de peine et j'lui en veux,
Parce qu'il a choisi pour toi,
Le moment de nous dire adieu,
Veux-tu bien me dire de quel droit ?

J'voudrais savoir comment tu vas,
As-tu eu une grande paire d'ailes ?
Viens-tu me visiter parfois ?

Est-ce que tu es bien dans le ciel ?...

La dernière chose que j'veux demander,
Lorsque mon heure s'ra arrivée,
Quand vers la lumière je marcherai,
Viens donc S'il te plaît me r'trouver....

*Nathalie Pleau
Tante d'Édith Bolduc
Assassinée le 1^{er} octobre 2011*

TON DÉPART

Comme si le ciel partageait ma peine
Les larmes des anges tombent en silence
Sur ma terrasse, je pleure ton absence
Mon regard s'épanche d'images lointaines
J'ai le cœur lourd, des maux, de tes peines et de tes confidences
J'ai vue en toi tant de lumière saine
Malgré cette vie de martyr
L'amour en toi jaillissait à tout moment
Telle une fontaine dans un océan
Douceur et tendresse faisaient partie de toi
En regardant la mer dans l'éclat d'un reflet, je vois ta présence
Mon âme a pris ombrage de ton départ
Ma douce, ma tendre petite, si fragile et si forte en même temps
Tu éclaires le chemin de mon existence
Mais je sais que tu es parmi les anges
Tu es mon ange

*Marye Denoncourt
Amie de Martine Giguère
Assassinée le 4 août 2012*

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

Comme la pluie qui ruisselle sur les vitres
Mes larmes coulent sans fin
De ton corps la vie s'est retirée
Mon cœur a tant de chagrin
Mais je sais que tu es près de moi comme je suis près de toi
Maintenant tu te reposes
Tu t'en es allée
Laisant un grand vide autour de moi
J'en suis si bouleversée...
Un petit oiseau est venu se poser sur une branche près de moi
Il est si délicat, il me regarde et chante
À cet instant, j'ai su que c'était ton messenger,
Le messenger des anges
Et une paix bienfaisante m'envahit

Ma vision te voyant aller vers la lumière DIVINE
Toi, ma douce petite biche
Je ne te dis pas adieu, seulement au revoir
Je t'aime et te demande pardon.

*Marye Denoncourt
Amie de Martine Giguère
Assassinée le 4 août 2012*

Droits des victimes

DEVRAIT-ON TOUS ÊTRE INFORMÉS DE LA LIBÉRATION DE CRIMINELS DANGEREUX ET DES PRÉDATEURS SEXUELS?

Le registre national des prédateurs sexuels n'est pas accessible à la population. L'information relative à ces criminels est confidentielle et accessible uniquement aux policiers aux fins d'enquête.

Depuis 2006 la législation fédérale oblige la Commission canadienne des libérations conditionnelles et le Service carcéral canadien à informer les corps policiers quand un criminel dangereux est libéré. En mars 2011, 95 % des principaux corps policiers étaient informés et plus de 3000 signalements ont été faits à ces corps policiers.

Dans les autres provinces, les corps policiers émettent des avis publics afin d'informer la population quand de tels criminels sont libérés et ils affichent leurs photos sur leur site internet comme par exemple l'Alberta :

http://www.solgps.alberta.ca/safe_communities/community_awareness/serious_violent_offenders/Pages/high_risk_offenders_listing.aspx

Dernièrement, un père de famille dont le fils a été victime d'un pédophile récidiviste, a placardé la photo de ce criminel dans le quartier de Sherbrooke où ce dernier habitera à sa sortie, dans le but de protéger les enfants du voisinage. Ceci malgré le fait qu'au Québec, les corps policiers ont reçu comme directive de ne pas émettre de tels avis publics! Les québécois sont en droit de se demander pourquoi les récidivistes dangereux sont mieux protégés que nos enfants?

Si vous croyez que les corps policiers devraient informer la population lorsqu'un criminel dangereux est libéré, vous pouvez aller signer la pétition à cet effet, en ligne sur le site de RadioX Montréal à 91,9FM à l'adresse suivante :
<http://montreal.radiox.com/extras/registre/>

PROGRAMME DES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS DE LA PROCHAINE SESSION DU SÉNAT

Au cours la prochaine session, nous compléterons nos engagements par l'adoption de mesures législatives déjà annoncées et qui protégeront davantage les personnes les plus vulnérables de notre société.

- Protection des renseignements privés des victimes d'agressions sexuelles
- Réduction des privilèges des criminels incarcérés à l'assurance-emploi
- Protection accrue des personnes qui procèdent à une arrestation citoyenne
- Sentences plus sévères pour la traite de personnes et l'enlèvement d'enfants
- Responsabilisation des délinquants en indemnisant les victimes. Ainsi, si un criminel reçoit un montant important en prison, en priorité ces argent iront pour indemniser les victimes.
- Plus grand accès des policiers aux communications électroniques criminelles
- Sentences plus sévères dans les cas de maltraitance de personnes âgées
- Doublement de la suramende ce qui permettra aux provinces de recevoir plus d'argent pour aider les victimes

GRANDES RÉFORMES

Au cours des prochains mois, deux grandes réformes progresseront, soit :

- LA RÉFORME DU SERVICE CORRECTIONNEL CANADIEN
- LA RÉFORME DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES

RÉFLEXION ET CONSULTATION AUTOMNE 2012

Également, mon bureau se penchera sur des dossiers qui préoccupent beaucoup les victimes au Québec et au Canada :

- Réflexion sur un meilleur accompagnement des victimes qui dénoncent leurs agresseurs
- Réflexion sur les sentences peu sévères pour les récidivistes du volant
- Réflexion sur la non-responsabilité criminelle et le cadre de remise en liberté de ces criminels
- Réflexion sur les sentences minimales données aux prédateurs en série ou en autorité

Enfin, les groupes de victimes seront invités cet automne à participer à une consultation, notamment sur une future charte des droits des victimes et sur leurs attentes par rapport à notre gouvernement.

Pierre-Hugues Boisvenu
Sénateur canadien
Père de Julie assassinée en 2002

AUGMENTATION DE L'AIDE AUX VICTIMES

La Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) désire vous informer que le Règlement sur la réadaptation psychothérapeutique des proches des victimes d'actes criminels a récemment été modifié. Les nouvelles mesures qui sont entrées en vigueur le 30 août 2012 sont les suivantes :

- L'augmentation du tarif des honoraires professionnels à 86,60 \$ la séance, pour les thérapeutes reconnus qui dispensent des services à un proche d'une victime d'acte criminel;
- L'augmentation du nombre maximal de séances à 30 pour les cas d'homicide et de disparition, et à 25 pour les autres crimes, et ce, pour les actes criminels commis à compter du 30 août 2012.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question relative à ce communiqué

LE FONDS D'AIDE AUX VICTIMES APPUIE LES PROJETS ET LES ACTIVITÉS QUI VISENT LES OBJECTIFS SUIVANTS :

- Améliorer les programmes d'aide aux victimes dans l'ensemble du Canada;
- Favoriser l'accès à la justice, la participation des victimes au système de justice et l'élaboration de lois, de politiques et de programmes;
- Encourager la mise en œuvre de principes, de lignes directrices et de lois pour répondre aux besoins des victimes d'actes criminels et préciser leur rôle au sein du système de justice pénale;
- Contribuer à mieux faire connaître les conséquences de la victimisation, les besoins des victimes d'actes criminels, les services d'aide, les programmes et les lois, et
- Encourager ou améliorer la participation d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux à la détermination des besoins des victimes et des lacunes dans les services et à l'élaboration et à la prestation de programmes, de services et d'aide aux victimes, y compris l'accroissement de la capacité des organismes non gouvernementaux.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter le bureau du Sénateur Boisvenu à: boisvp@sen.parl.gc.ca